

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 45

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

396

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Instituteurs!

**Tous vos petits élèves
de 4 à 12 ans**

peuvent prendre part au

13^{me} SALON DES ARTISTES EN HERBE

ORGANISÉ PAR

Les Grands Magasins

INNOVATION S.A.
Lausanne



Demandez les feuilles de participation. Pour les envois collectifs par classe le délai de réception des dessins est fixé au 24 déc.



Ecole supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1955-1956

LUNDI 18 AVRIL 1955

Examens d'admission :

lundi 18 avril à 14 h. et mardi 19 avril à 8 h. et 14 h.

Commencement des leçons : Mercredi 20 avril, à 8 h.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **20 mars**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves possédant le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^e ;

les élèves porteurs du *Certificat d'études secondaires* sont admis en 3^e année de l'Ecole de commerce. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique, de comptabilité et de sténographie et, durant le second trimestre, un cours de raccordement de dactylographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^e année).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re}

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

Secrétariat : Maupas 50

Le 9^e volume de **SCIENCE ET JEUNESSE**

vient de paraître

Un volume de 208 p., avec 16 pages de photos hors texte et nombreux dessins dans le texte, relié sous couverture illustrée. 9.85

Ce nouveau volume ne décevra pas les amateurs d'une magnifique collection, si propre à meubler leurs loisirs et qui **complète de façon vivante et originale l'enseignement des sciences**. Les jeunes gens trouveront ici, au milieu de jeux, de bricolages, de récits de voyages et d'exploits sportifs, d'observations de la nature, l'occasion d'approfondir maints principes scientifiques et notions techniques sur lesquels s'appuie la vie moderne.

Citons, entre autres, des exposés sur la relativité, la météorologie, les lignes à haute tension, les futures stations interplanétaires, sans compter de passionnantes expérimentations et de précieuses suggestions pour les constructeurs.

Les numéros **5, 6** et **8** sont encore disponibles.

L'annuel succès :

ALMANACH PESTALOZZI 1955

Un volume de 324 p., abondamment illustré, relié 3.85

Pour ses **46 ans**, ce favori de tous nos écoliers a **renouvelé sa présentation intérieure**. Aux pages du calendrier hebdomadaire, ornées de spirituels dessins, correspondent de petits articles documentaires, ainsi que jeux, bricolages, expériences, appelant la participation active de l'enfant. La seconde partie, riche et variée dans ses sujets, garde sa haute valeur éducative et instructive.

Réimpression dans la collection jeunesse :

GASTON CLERC: Le secret de la porte de fer 5^e éd.

Un volume de 248 p., illustré sous reliure en couleurs. 5.70

On a dit de l'aventure de ces quatre garçons égarés quelques jours dans un souterrain, d'où ils réussissent à sortir à force d'ingéniosité: c'est du Baden-Powell greffé sur du Jules Verne!

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Résolutions de la 19^e session du Comité d'Entente. — Vaud: *Un rapport intéressant* — *Encore le dessin libre*. — *Excursion en flèche rouge au Simplon*. — *C'est le dernier moment*. — *Nécrologie*: † Victor Pochon. — Genève: U.I.G.M.: *Enfants chéris*. — U.I.G.D.: *Rappel*. — Neuchâtel: *Chez nos membres*. — *Cours de diction*. — Jura bernois: *Comité général de la S.P.J.* — *Bibliographie* — *Ecolier romand*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. Uldry: *Géographie locale*. — Gabriel Mützenberg: *Le fédéralisme à l'école*. — G. Falconnier: *Le nombre 1000*. — *Page de l'école enfantine*. — *Bibliographie*.

Partie corporative

RÉSOLUTION DE LA DIX-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ D'ENTENTE

Le Comité d'Entente des Fédérations Internationales du Personnel Enseignant, réuni à Moscou (Maison des Syndicats) les 9, 10 et 11 août 1954 lors de sa dix-neuvième session, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

RECOMMANDATIONS SUR LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le Comité d'Entente considère que le développement des échanges internationaux entre enseignants est de nature à aider d'une manière considérable les éducateurs dans leur tâche professionnelle.

Les formes de ces échanges peuvent être diverses : délégations et visites dans les différents pays, correspondance et étude réciproque des programmes et des manuels scolaires, échange d'expositions, discussions sur les problèmes d'actualité dans la presse et lors des conférences internationales.

En conséquence, le Comité recommande :

1. Le renforcement du libre échange d'opinions lors des congrès ou des conférences internationales de l'enseignement. Ces conférences pouvant étudier particulièrement les problèmes de l'enseignement et des relations entre la famille et l'école.
2. L'organisation de délégations et visites internationales d'enseignants sur une base d'égalité et de réciprocité. Ces délégations, visites, excursions, ont pour objet de donner aux participants des connaissances approfondies sur l'enseignement dans les pays intéressés sur la vie et les activités des enseignants et de leurs organisations professionnelles.

3. Le Comité recommande également d'encourager parmi les organisations nationales d'autres formes d'échanges féconds sur la base de l'égalité et de la réciprocité : échange de publications, d'œuvres littéraires et de manuels pédagogiques, expositions d'œuvres d'enfants, de matériel didactique, de films, photographies et autres documents, ainsi que tout ce qui a trait à la vie des peuples des divers pays, à la situation de l'école, des élèves.

Il préconise également une correspondance systématique entre écoles, enseignants et élèves, une collaboration réciproque aux journaux et revues pédagogiques et des échanges d'élèves.

En développant de larges échanges internationaux, les organisations d'enseignants contribueront d'une manière immense à la compréhension mutuelle des enseignants des différents pays, indépendamment des systèmes sociaux, des races, des sexes, des convictions politiques et religieuses, favorisant ainsi le renforcement de l'union entre les enseignants et les peuples du monde entier.

* * *

1. Le Comité d'Entente prend acte avec satisfaction de la place qui lui est donnée dans les réunions de l'Unesco, du B.I.E., du B.I.T. et du Conseil Economique et Social des Nations Unies et souhaite vivement que cette collaboration soit renforcée et développée.

2. Il prend acte des progrès réalisés par ces divers organismes dans le sens de ses propres vœux.

3. Le Comité d'Entente demande qu'à l'occasion de toute recommandation formulée au sein des organismes intergouvernementaux sur des problèmes intéressant l'éducation ou le statut du corps enseignant, soit ajoutée une clause garantissant la situation dans les pays plus avancés, de manière à éviter que les textes adoptés ne puissent entraîner une régression de la législation en vigueur.

4. Il insiste pour que des mesures positives suivent dans les différents pays, les recommandations votées par les divers organismes intergouvernementaux précités et invite ses Fédérations internationales constituantes à faire procéder à une étude critique des dites recommandations.

VAUD

UN RAPPORT INTÉRESSANT

Je m'en voudrais de ne pas vous signaler le « **Rapport sur les examens pédagogiques des recrues pour l'année 1953** ». Cela d'autant plus qu'il m'est arrivé de mettre en doute ici-même l'utilité et l'opportunité des dits examens. J'y voyais en effet un contrôle supplémentaire auquel on voulait soumettre notre enseignement, contrôle qui, à mes yeux, manquait d'objectivité.

Je suis donc d'autant plus heureux de reconnaître que l'esprit du « rapport » de 1953 est tel que, non seulement on le lit avec plaisir, mais encore on est prêt à étudier avec les experts les causes des lacunes constatées et cela dans le meilleur esprit de collaboration.

Je ne résiste pas au désir de vous donner connaissance d'un passage caractéristique du « rapport » de l'expert en chef : M. Fritz Bürki :

« Il est au surplus naturel que s'oublie beaucoup de notions apprises à l'école. « Car les jeunes gens qui subissent les examens civiques des recrues ne sont plus des écoliers primaires ou secondaires de quinze ans au savoir pour ainsi dire encore tout chaud. Ce sont des adolescents de vingt ans pour qui le temps d'école est depuis longtemps révolu. La plus grande partie de ce qu'on leur a fait mémoriser s'est volatilisé. Ils ont oublié, et on ne saurait leur en faire un reproche, parce que c'est dans l'ordre des choses. Il ne faut donc pas s'en alarmer et en tirer des conclusions erronées sur le rendement de l'école, mais se souvenir avec les vieux maîtres de pédagogie, que le savoir n'est pas un but en soi, mais un moyen de culture. La véritable tâche de l'école consiste à provoquer l'épanouissement des dispositions innées de l'enfant au point de vue intellectuel, psychique, religieux, manuel et esthétique, au moyen d'un plan d'études approprié. L'école doit être le lieu où la matière enseignée se transforme en pouvoir intellectuel et en force de caractère. Une petite partie seulement de cette matière se fixe durablement dans la mémoire. L'enfant oublie beaucoup et, répétons-le, c'est naturel. C'est même aussi nécessaire au point de vue mental que le sommeil au point de vue physique. »

Ceux qui désirent en savoir plus long peuvent demander ce « Rapport » à l'un des 24 collègues vaudois (primaires-supérieurs et primaires) qui fonctionnent comme experts, ou encore à l'expert du Ier arrondissement, notre ancien collègue M. Chantrens, à Montreux.

E. B.

ENCORE LE DESSIN LIBRE

Mercredi dernier, la Guilde de travail nous conviait à Clarens à une séance de critique de dessins. Dans la classe de Mlle Beyeler, une quinzaine de collègues se retrouvent, heureux de la présence de M. Dentan, directeur des Ecoles de Montreux.

La séance est ouverte par un exposé de M. Perrenoud. Il nous dit la richesse et la vie que le dessin libre apporte aux enfants. C'est pour eux l'occasion d'extérioriser leur sensibilité, leurs impressions, leurs découvertes.

Mais souvent, nous, les maîtres, nous sommes malhabiles et mal informés pour juger leurs dessins. Aussi avons-nous jouté de pouvoir, avec l'aide de M. Perrenoud, apprendre à mieux « voir » les dessins de nos élèves, à respecter leurs trouvailles tout en cherchant à développer et perfectionner leurs qualités.

Merci à la Guilde, d'organiser ces rencontres si cordiales et si enrichissantes.

EXCURSION EN « FLÈCHE ROUGE » AU SIMPLON

Nous rappelons l'excursion projetée pour le **mardi 28 décembre 1954** (voir les détails dans le « Bulletin » de samedi dernier). S'inscrire **avant le 18 décembre** auprès de M. Ray, inspecteur, av. Tissot 6, Lausanne.

C'EST LE DERNIER MOMENT...

... pour vous inscrire auprès de N. Yersin pour le Cours de ski de l'A.V.M.G. (Voir le « Bulletin » de samedi dernier).

NÉCROLOGIE

† **Victor Pochon.** Au crématoire de Montoie, les derniers devoirs viennent d'être rendus à notre collègue retraité, Victor Pochon-Cornu, décédé dans sa soixante-deuxième année.

Il fut de ceux qui sont restés fidèles au village durant toute leur carrière. Breveté en 1915, il accomplit un bref remplacement à Thierrens et fut nommé à la tête de la classe à trois degrés de Villars-Mendraz qu'il dirigea avec fermeté et une compétence rare pendant trente-sept ans et demi. Dire tout ce que Victor Pochon donna au village, aux collègues, aux sociétés et à l'Eglise serait impossible. Il dirigea la société de chant, présida le Conseil général, tint l'Office de l'économie de guerre. Le comité du remaniement parcellaire de Villars le désigna comme secrétaire-caissier ; grâce à sa précision, sa probité, son sens parfait de l'organisation, il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction de chacun. Il fut en outre durant longtemps secrétaire du Conseil de paroisse.

Fils d'instituteur, il demeura un ardent défenseur de la corporation ; sa maison était toujours largement ouverte aux collègues qui n'ont cessé de reconstruire en lui un ami sûr, loyal au franc parler, au dévouement absolu. On pouvait compter sur lui. Il aimait son jardin — un vrai modèle — et son rucher auquel il vouait un soin jaloux. Retiré au Mont s/Lausanne depuis trois ans, il subit vaillamment les atteintes de la maladie, sans jamais y laisser paraître. Il est parti, mais le profond et lumineux sillon qu'il a tracé demeure. Ceux qui l'ont connu lui adressent un ultime et respectueux hommage.

Veuille sa famille, spécialement son épouse, sa fille et son beau-fils nos collègues Vonnez-Pochon à Arnex s/Orbe, agréer l'expression de notre profonde sympathie.

P.

GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

ENFANTS CHÉRIS

Au cours d'un vivant exposé présenté récemment devant le Groupe des Jeunes, notre collègue Gustave Willemin nous a appris qu'en Russie la pénurie de personnel enseignant est très grande et que, pour cette raison, les instituteurs sont les enfants chéris du gouvernement.

Nous renonçons à publier ici le compte rendu de cet entretien, car nous croyons savoir que Gustave Willemin contera prochainement dans le « Bulletin » le récit de son voyage au delà du rideau. Néanmoins, nous ne pouvons résister au plaisir de vous rapporter l'histoire des pédologues (spécialistes des tests) en Russie. Dès 1936, ces derniers ont été bannis par le gouvernement qui fait confiance aux pédagogues constamment en contact avec les élèves. Les pédologues en question posaient à leurs sujets des questions dans le genre de celle-ci : C'est le dernier wagon qui est le plus exposé dans les accidents de chemin de fer. Pourquoi ne supprime-t-on pas le dernier wagon ? Il fut décidé de faire subir ces mêmes tests aux spécialistes de la « pédologie ». Le résultat détermina chez eux le développement d'un enfant de quatre ans !

Nous remercions Gustave Willemin de nous avoir vivement intéressés pendant plus de deux heures, et surtout d'avoir si bien décrit l'énorme effort que fournissent les Russes dans le domaine de l'instruction publique.

E. P.

U. I. G. DAMES - RAPPEL

Mercredi 15 décembre à 17 heures, salle de l'épidiascope, à l'école de Malagnou, conférence de M. G. Chapot, inspecteur de dessin.

NEUCHÂTEL

CHEZ NOS MEMBRES

Admission. Bienvenue à Mme Cattin-Tschantz, institutrice remplaçante, admise dans la Section de La Chaux-de-Fonds.

Démission. Mlle Elise Favre, institutrice au Locle depuis plus de quarante ans, vient de quitter l'enseignement.

La Commission scolaire et le département de l'I.P., par la voie des directeur et inspecteur, ont pris congé d'elle le 30 octobre dernier. Ce fut l'occasion de rappeler toute la compétence de notre collègue, l'excellente préparation qu'elle donnait à ses élèves. Les dons pédagogiques de Mlle Favre avaient été assez remarquables pour que lui fût confié, en son temps, l'enseignement froebelien à l'École normale du Locle.

Mlle Favre fit aussi partie du Comité de section pendant quelques années. Deux collègues furent délégués par celui-ci pour lui présenter les félicitations et vœux du Corps enseignant de la Commune et lui offrir un cadeau.

Nous souhaitons que Mlle Favre jouisse longuement d'une retraite qui soit la récompense de son labeur consciencieux et de son dévouement.

Quarante ans de service. Mlle Marthe Crisinel, brevetée en 1911, fut nommée à La Chaux-de-Fonds en 1916, après avoir fait des remplacements. Elle enseigna longtemps dans le degré inférieur et depuis quelques années elle dirige une classe du degré moyen. Excellente institutrice, notre collègue, tout en traitant ses élèves avec bonté et un grand tact, sait obtenir d'eux un travail bien fait. M. le directeur Perrelet et M. l'inspecteur Jeanneret, à l'occasion du 40^e anniversaire de son entrée en fonctions, lui offrirent le cadeau officiel accompagné de compliments et de bons vœux.

A cause de sa santé précaire, Mlle Crisinel a souvent été contrainte d'abandonner sa classe. Nous lui souhaitons qu'elle puisse achever sa carrière sans soucis de cet ordre et que ses dernières années de labeur ne soient assombries par aucune épreuve.

Nomination flatteuse. Notre ancien collègue, M. Henri Knus, depuis peu d'années directeur de l'Institut Lambelet aux Verrières, a été appelé à diriger la « Maison des Jeunes » qui vient de s'ouvrir au chef-lieu. Nous savons que ce choix est dû aux succès qu'a obtenus M. Knus aux Verrières dans la conduite judicieuse et persévérante des orphelins dont il recueillait, avec sa compagne, l'affection et l'estime. Nous l'en félicitons bien vivement.

W. G.

COURS DE DICTION

Le Département de l'Instruction publique a eu la main particulièrement heureuse en organisant, à l'intention du Corps enseignant, un cours de diction. C'est la première fois qu'une offre semblable nous était faite et pourtant ce cours répondait à un véritable besoin ainsi qu'au désir de nombreux collègues. L'indigence du langage et les difficultés d'élocution dont souffre notre canton se sont enfin imposées à l'attention et à l'intérêt des autorités. Et ce fut fort bien.

Le distingué professeur, M. Samuel Puthaud, du Conservatoire de Neuchâtel, eut bien à faire à corriger ses vingt-cinq élèves-maîtres priés tour à tour de produire une page littéraire de leur choix. Il y a tant d'éléments auxquels il faut prendre garde que chacun fut trouvé répréhensible sur un point ou un autre : technique de la diction, prononciation, respiration, interprétation, mime. Le maître qui, volontairement, renonça aux longs exposés et introductions (sans les supprimer tout à fait) se consacra avant tout à ces corrections à la fois strictes et aimables. Il faut dire que M. Puthaud est un maître très qualifié, au jugement sûr, en même temps qu'un diseur de grand talent. Il saisit toutes les nuances du sentiment, la pensée des écrivains et s'adapte le plus aisément à l'action et à la psychologie des personnages.

L'agrément du cours fut encore accru par l'audition du professeur en un récital de morceaux choisis avec art et soin dans les genres les plus divers.

Nous réitérons donc l'expression de notre gratitude au maître de ce cours captivant de même qu'aux organisateurs qui peuvent se flatter d'une belle réussite. Aussi souhaitons-nous que de telles leçons, qui se sont révélées éminemment utiles, soient renouvelées, et qu'un grand nombre d'autres collègues puissent en bénéficier à leur tour.

W. G.

JURA BERNOIS

COMITÉ GÉNÉRAL DE LA S. P. J.

Ce comité a tenu, le 25 novembre, au buffet de la gare, à Delémont, une importante séance.

Dirigeant les débats, M. le Dr E. Guéniat, au nom du comité central, propose une adjonction à l'article 19 des statuts de la SPJ, pour élargir la composition du comité général. C'est ainsi qu'aux termes de l'article 19 modifié, ce comité comprendra :

- le comité central,
- les présidents des sections,
- les membres jurassiens du C.C. de la SIB,
- les délégués jurassiens à l'assemblée générale de la SIB,
- les délégués jurassiens à la SPR,
- le rédacteur de la partie française de l'« Ecole bernoise » et le correspondant à l'« Educateur »,
- des experts pouvant traiter de diverses questions portées aux tractanda des réunions.

Le legs de feu Thérèse Fleury, qui consiste en une maison, à Delémont, où pourront venir se reposer nos collègues retraitées, donne matière à une interprétation juridique délicate. Disons brièvement que l'hospice des vieillards de Delémont devient propriétaire de cet immeuble ; mais, du testament, il ressort non moins nettement que la jouissance en est réservée exclusivement aux institutrices jurassiennes retraitées. Le C.C. suit l'affaire de près et sauvegardera les intérêts de la SPJ.

La section de Bienne-La Neuveville, dont les porte-parole sont MM. Berberat, inspecteur, et Hirschi, avait demandé au C.C. de préciser ce qui a été entrepris et mené à chef pour réaliser les thèses votées par le Congrès de 1948, à Bienne. Nos collègues du sud ont surtout en vue la création du gymnase français. Actuellement, ce projet est entré dans le domaine législatif, et l'actuel comité ne pense pas pouvoir faire mieux que de laisser au gouvernement le soin de lui donner une solution.

Le régime des bourses d'études, objet d'une autre thèse de ce même congrès, a été amélioré. M. Feignoux déclare, chiffres à l'appui, qu'aujourd'hui, un étudiant à l'Ecole cantonale prépare sa maturité à aussi bon compte qu'un normalien son diplôme, compte tenu de la situation fiscale des parents.

La réorganisation des écoles normales, que demandait aussi le Congrès de Bienne, intéresse, comme les bourses d'études, l'ensemble du canton. Selon l'exposé du directeur lui-même, l'Ecole normale de Porrentruy poursuit une expérience encourageante, visant à rendre les études plus efficaces, plus complètement adaptées à ce que demande l'école primaire. Les programmes ont été allégés, des travaux pratiques, l'apprentissage des techniques modernes et des études facultatives donnant à chaque élève la possibilité de se développer mieux selon ses facultés. Le recrutement pose un problème sérieux. Mais, il faut le répéter, la pénurie d'enseignants est un état passager. Elle ne doit pas conduire à des mesures qui menaceraient la solidité des études, la qualité des maîtres, et, finalement, l'école primaire et le niveau culturel du peuple. Le canton de Neuchâtel, où les écoles normales proprement dites ont été supprimées, et l'obtention du brevet soumise à une maturité pédagogique, fait aussi une expérience. Et celle-ci rappelle la réorganisation des écoles normales jurassiennes, dans le sens où le voulait le Congrès de Bienne.

M. Cramatte, qui rapporte sur l'activité du Centre d'information pédagogique et des groupes de travail (issus du Congrès de Delémont, en 1952) prouve que l'adaptation de notre école primaire est entreprise dans un esprit à la fois enthousiaste et réaliste. La guilde de documentation n'en est encore qu'à ses débuts, et cependant, elle peut déjà offrir :

des croquis géographiques (régions naturelles du Jura), envoyés gratuitement à toutes les classes qui les demandent. On en a commandé 13 000 jusqu'ici ;

des séries de fichiers, en trois grandeurs, aux prix de 5, 7 et 9 fr. Ils sont l'œuvre de M. Droz, maître de travaux manuels à l'E.N., et de ses élèves ;

deux séries de diapositives, l'une d'histoire, l'autre de géographie. Si l'on en juge par les échantillons que nous avons vus, c'est une réussite (MM. Crelerot et Vogel). Prix : 0 fr. 80 le cliché non monté, et 1 fr le cliché monté, pour la série géographique, et fr. 0,40 et 0,60 pour la série historique.

Les auteurs et initiateurs méritent qu'on accueille favorablement leurs réalisations, qui exigent des fonds assez importants. Notons que les classes possédant un appareil de projections fixes sont de moins en moins rares.

D'autre part, une liste nouvelle de moyens d'enseignement est sur le point d'être soumise à l'approbation de la commission officielle. Les installations de classes sont également au programme du centre d'information, auquel la SIB a alloué un subside de 250 fr.

Le « passage de l'école primaire à l'école secondaire » fera l'objet d'une étude dans chacune de nos sections : c'est le thème du congrès de 1956. T.

BIBLIOGRAPHIE

J. Tronchère. — **Les Cahiers du petit Chaperon rouge**. Initiation à l'écriture et au calcul. F. Nathan, éditeur.

Ces cahiers sont destinés aux élèves des écoles maternelles ; ils comprennent des exercices graphiques et des modèles d'écriture (script) et des exercices élémentaires de calcul, le tout illustré de dessins agréables.

R. Solly et M. Marion. — **Cahier d'écriture, Lecture et Coloriage**. F. Nathan, édit.

Il s'agit de modèles d'écriture (anglaise) avec de nombreux dessins très décoratifs quoique très simples, à colorier.

Compte rendu et rapports sur l'enseignement universitaire des sciences pédagogiques en Europe occidentale, par R. L. Plancke et R. Verbist. Gand, Universiteitstraat 14, 1954.

C'est le compte rendu et les rapports du premier Congrès international de l'Enseignement universitaire des Sciences pédagogiques, tenu à Gand du 7 au 12 septembre 1953, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'Institut des Sciences pédagogiques de l'université de l'Etat à Gand.

Tous les pays de l'Europe occidentale étaient représentés à ce congrès et chacun a présenté un rapport sur la conception et l'organisation de l'enseignement universitaire de la pédagogie. (Pour la Suisse, le rapporteur général était M. R. Dottrens.) Chaque rapport est publié dans sa langue originale et est suivi de résumés éventuels en français et anglais.

« ÉCOLIER ROMAND » — « CADET ROUSSEL »
VOS COMMANDES SONT-ELLES FAITES ?

Avez-vous adressé à l'administration de l'« Ecolier Romand », 8, rue de Bourg, Lausanne, vos commandes des numéros de « Cadet Roussel » et de l'« Ecolier Romand » de Noël ?

Réimpression, dans une présentation nouvelle, de

3 romans de **Suzanne Gagnebin**

POUR ELLE

SOEUR VIC

UNE TROUVAILLE

Chaque volume sous reliure mi-souple en toile lavable, imprimée d'élégants et frais motifs 5.—

Si les romans de Suzanne Gagnebin, sans cesse réédités, plaisent tellement aux jeunes filles, c'est qu'elles y découvrent la réalisation de leurs rêves de bonheur dans les ombres et les lumières d'un récit plein d'allant, où les sentiments nobles triomphent des amertumes de la vie.

Autres ouvrages du même auteur disponibles dans l'ancienne présentation :

DES CŒURS - ELLE OU POINT D'AUTRE - PETITE NELL

Chaque volume 4.70

Dernier paru dans une collection
qui seconde utilement l'enseignement :

Petits atlas de poche Payot N° 28

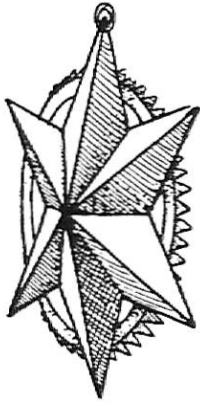
PLANTES D'INTÉRIEUR

Un volume de 84 p., avec 8 planches en couleurs et 70 croquis dans le texte, relié sous couverture illustrée. 4.65

Qui ne possède au moins quelques plantes vertes, une fenêtre ou un balcon fleuri? A tous les jardiniers amateurs cet ouvrage fournira les indications nécessaires pour compléter un savoir trop souvent sommaire concernant les exigences générales et particulières des plantes.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH



La traduction française
du livre « Es glänzt und glitzert »
a paru sous le titre

Pour les jours de Fête

Motifs décoratifs Fr. 4.50

Feuilles de métal:

or, cuivre, rouge, cyclamen, bleu,
vert Fr. 1.50 - argent Fr. 1.10

F. Schubiger, Winterthur



lait
Guigoz



**le lait
préfér  du
nourrisson**



TOUJOURS  À L'AVANT-GARDE DE LA *MODE*

Partie pédagogique

GÉOGRAPHIE LOCALE

Notre collègue genevois J.-J. Dessoulary a déjà présenté dans notre journal le manuel de géographie locale que le Département de l'Instruction publique du canton de Genève vient de préparer à l'intention du corps enseignant du 4e degré. L'auteur de cet ouvrage, M. R. Uldry qui fut instituteur avant d'être inspecteur scolaire, puis tuteur général, a écrit quelques notes méthodologiques accompagnées d'une intéressante documentation complémentaire publiée en 18 pages dactylographiées dont nous extrayons quelques passages susceptibles d'intéresser celles et ceux qui éprouvent quelques difficultés à étudier leur milieu local.

Le manuel de M. Uldry, « Au pays genevois », me paraît être une remarquable réussite et je ne saurais trop recommander à mes collègues de se le procurer (s'adresser à l'Economat de l'Instruction publique à Genève). Ils y trouveront une foule de suggestions, d'exercices de recherches et de réflexions absolument inédits que l'on sent directement inspiré du scoutisme. C'est le premier et seul manuel scolaire à ma connaissance, qui ait su adapter à la vie de l'école les saines et intelligentes activités des éclaireurs. Rien d'étonnant d'ailleurs que ce soit pour l'étude du milieu que cette adaptation se soit réalisée si utilement. Aucun pédantisme, mais un éveil de la curiosité par l'observation de la vie ambiante de tous les jours, un effort pour amener les enfants à une prise de conscience des faits et des phénomènes qui les entourent.

Du tout beau travail, de la meilleure école active !

A. Chz.

La plupart des faits géographiques que nous présentons ne doivent pas être mémorisés par les élèves. Ils figurent dans le manuel comme éléments d'information et de culture. Il est inutile, par exemple, de faire mémoriser toutes les lignes de tramways ou toutes les stations de la ligne de chemin de fer Genève-Nyon. Il est plus important de savoir retrouver ces données dans l'indicateur que d'en connaître par cœur la liste. En revanche, elles peuvent faire l'objet de recherches et d'exercices fructueux qui développent la réflexion tout en gravant plus profondément dans la mémoire les connaissances jugées indispensables. L'expérience confirme que les élèves retiennent parfois avec une précision étonnante les faits sur lesquels ont porté leurs recherches. Raison de plus pour donner à ces dernières l'importance qu'elles méritent. Plus de la moitié du manuel est réservé aux exercices et aux questionnaires. Les élèves sont ainsi engagés à nouveau dans la recherche. Ils exercent leur pouvoir de réflexion, satisfont leur curiosité, élargissent les bases de leur expérience et enracinent profondément la leçon dans le réel.

Nous nous sommes gardé de simplifier et de schématiser les données de ces exercices. Trop souvent dans la louable intention de mettre notre enseignement à la portée des élèves, nous dénaturons les faits et nous nous contentons de généralités qui ressemblent à s'y méprendre à des abstractions. Nous choisissons des montagnes et des cours d'eau imaginaires pour expliquer le vocabulaire géographique, sous prétexte que

nous ne trouvons pas dans la nature l'illustration exacte des cas types. Si nous avons l'ambition de donner un enseignement concret et d'actualité, nous devons en puiser la matière dans le milieu. Or, ce milieu est toujours complexe et ses problèmes sont souvent ardues. Là encore, l'expérience révèle que les enfants sont stimulés par les difficultés et ne les éludent pas. Ils mettent en œuvre tous leurs moyens pour atteindre l'objet de leur intérêt.

Lorsque les élèves ne réussissent pas un exercice, il serait faux de conclure qu'il n'est pas à leur portée. En effet, les causes de l'échec peuvent être de trois sortes :

- Les élèves n'ont pas compris ce qu'on leur demande. Il suffit alors de leur expliquer les données du problème ou de leur fixer des consignes précises.
- L'exercice fait appel à des connaissances que les élèves n'ont pas. Il faut leur donner les renseignements et les documents indispensables. Dans un manuel si modeste, nous n'avons pu fournir les uns et les autres pour tous les exercices. Le maître les leur donnera ou les élèves les chercheront.
- L'exercice fait appel à un raisonnement que les élèves ne peuvent pas encore comprendre. Dans ce cas, et seulement dans celui-là, l'exercice dépasse l'entendement des élèves.

Quelques exemples illustreront ces distinctions :

- « Au bord du lac, entre Coppet et Céligny, un garde-frontière fait sa ronde. Quelle frontière surveille-t-il ? » (p. 95). Il est indispensable que les élèves imaginent au delà de la question le garde-frontière, la carte de géographie, la frontière, tous éléments qu'ils peuvent facilement comprendre. Ils ne répondront peut-être pas immédiatement ; ils chercheront, ils se renseigneront. Or, la solution est nettement à leur portée. Les commentaires du maître (frontière naturelle, contrôle douanier, vedettes rapides) seront suivis avec intérêt parce qu'ils auront été précédés d'un effort personnel des élèves.
- L'examen attentif des bornes de la page 91 relèvera le détail particulier de la borne sarde de Moillesulaz : sur les bornes, la frontière est représentée par une rainure droite. Sur celle du pont de Moillesulaz, cette rainure est sinueuse. Si les élèves ne trouvent pas l'explication, il est facile de leur faire comprendre qu'à cet endroit le Foron marque la frontière et qu'il s'agit d'une frontière naturelle.
- « En sortant de l'avion à Cointrin, M. Simpson qui arrive tout droit de New-York devra remettre sa montre à l'heure. Pourquoi ? » (p. 60). La question est facile à comprendre et intriguera les élèves. En revanche, l'explication scientifique (fuseaux horaires, rotation de la Terre) dépasse certainement l'entendement des élèves du 4^e degré. Tout au plus, en se reportant au croquis de la Terre, page 9, les élèves peuvent-ils dire si M. Simpson a gagné ou perdu du temps ou si sa montre réglée à New-York, avance ou retarde à sa sortie de l'avion.

Nous avons fait un choix d'exercices en nous inspirant des considérations suivantes :

a) Nous ne nous sommes pas attardé sur les questions qui se rapportent à l'un ou à l'autre des textes du manuel ou à la leçon. Certes, ces exercices de lecture expliquées sont fructueux : ils forment l'élève à une rigoureuse discipline intellectuelle en l'obligeant à répondre avec précision à la question qui lui a été posée. Quotidiennement, le maître est appelé à les imaginer pour s'assurer que ses élèves comprennent les textes qu'ils lisent.

Nous avons réservé la place disponible aux exercices qui apportent de la documentation et à ceux qui sont d'un style nouveau.

b) Les exercices de lecture du plan et de la carte sont assez nombreux bien qu'à notre avis, cette étude ne soit pas le point de départ d'un enseignement de géographie locale. Cependant, l'expérience révèle qu'un élève de 10 ans est capable de lire un plan très simple s'il en éprouve le besoin. De même, il peut se débrouiller parmi les signes d'une carte topographique lorsque celle-ci devient un instrument de recherche. N'hésitons pas à mettre entre les mains de nos élèves le plan de la ville et la carte du Pays de Genève. Ils se familiariseront vite avec leur emploi au cours de leurs promenades et de leurs enquêtes.

Nous avons écarté les exercices qui ne sont que de simples descriptions de la carte, par exemple, « citer les affluents du Rhône, les communes entre Arve et lac, les sommets du Jura ». Ces exercices n'exigent ni réflexion, ni véritable recherche.

Nous avons choisi des exercices qui sont motivés par des recherches d'itinéraires, de distance, de différence d'altitude, des exercices d'orientation qui développent le sens géographique des élèves et des exercices d'interprétation de la carte : représentation du terrain d'après la carte, recherche des flancs ensoleillés, examen des sources des rivières jurassiennes, identification sur photographies et sur croquis des lieux géographiques désignés sur la carte, etc.

c) Nous avons fait aussi la part des exercices de réflexion, de comparaison et d'appréciation :

— pourquoi le soleil se couchera-t-il plus tôt pour une élève de Meyrin que pour sa camarade de Jussy ? (p. 13)

— pourquoi l'Arve est-elle plus froide que le Rhône ? (p. 75)

— à quel moment les rues du villages sont-elles le plus animée ? (p. 21)

Cette dernière question conduit à la confrontation de points de vue différents :

à 11 h. 30, au retour des paysans qui travaillent dans les champs, dira l'un,

à 12 h. 30, au retour de ceux qui travaillent en ville, prétendra un autre.

Les élèves comprennent sans peine qu'une vérification expérimentale est indispensable pour trancher cette question. Ils s'empresseront le jour même d'observer ces faits qui jusqu'alors leur avaient échappé.

R. Uldry.

Réd. Dans un prochain numéro, nous donnerons quelques extraits de la documentation complémentaire.

LE FÉDÉRALISME A L'ÉCOLE

L'Ecole cantonale de Coire a fêté son 150e anniversaire.

Le fait vaut une mention. Non pour faire l'inventaire des manifestations qui se sont déroulées dans la capitale grisonne, et qui vont d'une exposition de travaux d'élèves à un brillant Festspiel de Martin Schmid, mais simplement pour relever quelques caractères originaux de l'établissement, qui compte aujourd'hui plus de 700 élèves.

L'Ecole cantonale, expression vivante du pays des 150 vallées, représente le triomphe d'un sain fédéralisme — particulièrement cher à nous autres Romands — sur le particularisme étroit et les égoïsme mesquins aussi bien que sur la volonté de domination des forts. Fondés d'abord comme Ecole cantonale évangélique en 1804, suivie par la catholique quelques années plus tard — mais à cette époque déjà certains esprits plus larges en préconisaient une seule pour les deux confessions — elle rassembla protestants et catholiques sous le même toit en 1850, alors que les échos de la guerre du Sonderbund résonnaient encore. N'était-ce pas là, même si l'apauvrissement soudain du pays, privé du revenu de ses douanes par la nouvelle constitution fédérale, poussait aux économies, une belle victoire de ceux qui désiraient que la jeunesse du canton tout entier apprît à connaître et respecter les particularités de chacun de ses membres ?

Dans les Grisons, toutefois, ce n'est pas le seul problème confessionnel qu'il fallait résoudre. Les différences de langue donnèrent lieu à bien des luttes avant de trouver leur difficile solution. Pendant la première moitié du XIXe siècle, nombreux étaient les hommes qui pensaient que la disparition du romanche à l'école favoriserait l'unité du canton. Parmi eux d'éminents professeurs comme le pasteur Otto Carisch, romanche de cœur, traducteur du Nouveau Testament en dialecte surselvien, mais prêt à sacrifier ce qu'il aimait à ce qu'il croyait le bien général. Il changera d'ailleurs d'idée plus tard, avant même que la réunion des deux Ecoles cantonales — l'évangélique et la catholique — ne préparât l'égalité des langues comme elle avait instauré celle des confessions.

Certes, l'enseignement, à l'Ecole cantonale, se donne aujourd'hui encore presque exclusivement en allemand. Il ne saurait en être autrement. Les Romanches doivent posséder l'allemand comme seconde langue. Mais les élèves dont c'est la langue maternelle reçoivent, depuis 1894 en ce qui concerne le séminaire formant les instituteurs et depuis 1914 pour les autres sections (classique technique, commerciale), un enseignement du romanche systématique. Il en est de même pour les élèves de langue italienne, avec cette différence que depuis une vingtaine d'années l'italien est reconnu, dans leur section du séminaire, langue officielle. L'an dernier, le Grand Conseil a décidé l'ouverture, dans chaque vallée italienne du canton (Mesolcina, Bregaglia, Poschiavo), d'une école secondaire préparatoire à l'école cantonale. C'est dire qu'on a compris, aujourd'hui, les droits des minorités linguistiques, et qu'on est loin du temps où le Landammann de Mesocco déclarait au gouvernement qu'il ne tiendrait plus compte des lois qui lui parviendraient en allemand (en 1840).

Les droits du beau sexe ne furent pas méconnus. Aujourd'hui, toutes les sections sont ouvertes aux jeunes filles. En 1875, quand la première fut admise, on en était encore à considérer la femme comme peu apte à l'étude. La plupart des inspecteurs scolaires de 1877 se déclarèrent opposés à la formation d'institutrices, prétendant qu'il leur manquait l'autorité, l'énergie, l'esprit méthodique nécessaires à l'enseignement et à la formation des caractères. D'autres, heureusement, avaient une vision plus juste, et préparèrent l'admission dix ans plus tard, de la première jeune fille au séminaire. Ils avaient reconnu les qualités naturelles qui font de la femme, pour les enfants les plus jeunes en tout cas, l'éducatrice idéale.

On le voit, l'esprit de parfaite coopération dans tous les domaines fut le résultat de longs tâtonnements. Combien fructueux ! Car à Coire, les jeunes de l'Engadine et de l'Oberland, de la ville et de la montagne, paysans ou bourgeois, vivent ensemble des années décisives de leur vie. Ces « autres » que sont leurs compatriotes leur deviennent alors étonnamment proches. Aussi n'est-il pas exagéré de dire que l'Ecole cantonale joue un rôle tout aussi important par l'éducation civique et démocratique qu'elle apporte, presque sans le vouloir, que par l'instruction dispensée par ses nombreuses leçons.

Gabriel Mützenberg

LE NOMBRE 1000

(Confection d'un matériel collectif pour l'étude des centaines et du nombre 1000)

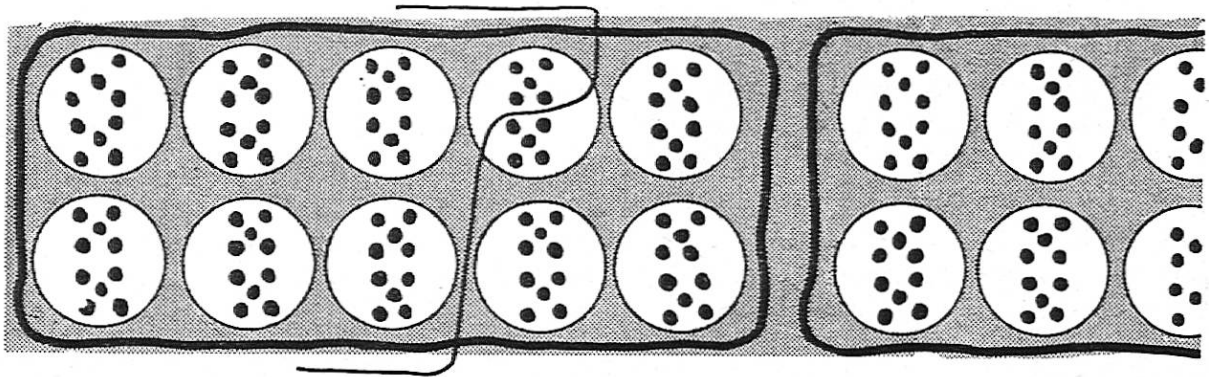
Dans des couvertures de vieux cahiers faire découper 100 disques égaux de 7 à 8 centimètres de diamètre. (On peut en découper 4 ou 5 à la fois ; une boîte que l'on contourne permet des cercles souvent plus réguliers qu'un compas manié par des mains maladroites).

C'est sur le plancher que nous bâtissons nos centaines et notre nombre 1000. Les unités seront représentées par des haricots, les dizaines par nos disques. Un trait à la craie englobera chaque centaine.

Bâtir seul le nombre 1000 de cette manière serait une entreprise un peu longue. Aussi chaque centaine sera-t-elle confiée à un groupe de 2 ou 3 élèves. Toute la classe pourra donc participer au jeu, elle ne demande pas mieux. Les casiers rectangulaires des centaines seront préalablement tracés à la craie par le maître afin que chaque équipe sache où travailler, et enfin que le nombre 1000 ne serpente pas trop !

Très important : L'œil ne saisit pas d'un coup 10 unités alignées comme 10 bords sur une armoire ; aussi, nous ne disposerons ni nos unités ni nos dizaines de cette manière. Les unités-haricots seront disposées sur les disques-dizaines en 2 fois 5, comme sont présentés les 10 points du domino. Les dizaines seront disposées en 2 étages.

Avantages de ce matériel : 1.— Il est... réalisable et son prix de revient est probablement imbattable. 2.— La clarté. Les unités, les dizaines et les centaines sont nettement séparées. Leurs couleurs et leurs formes sont différentes. 3.— Le « mouvement ». Appelez-ça comme vous voudrez, voici de quoi il s'agit : les élèves ont construit eux-mêmes leur matériel ; cela les aidera à comprendre les exercices auxquels il est destiné.



Comment montrer un nombre ?

Quand il ne s'agit que d'un nombre rond de centaines ou d'un nombre de centaines et de dizaines, c'est facile : on en fait le tour de la pointe d'une baguette. Mais pour désigner 234 haricots, ce procédé manque de précision. On s'en tirera en posant une frontière très nette : une ficelle ou du coton rouge. Mouillé, le coton sera plus lourd, il se posera mieux et se prêtera mieux au slalom entre les unités-haricots.

Le nombre que l'on veut désigner est-il à droite ou à gauche de la frontière en coton ? Les deux extrémités du coton recourbées à droite ou à gauche comme une parenthèse le spécifieront.

Quelques exercices.

a) Lire un nombre.

Par exemple : 300, 320, 324.

b) Lire un nombre et le décomposer.

Par exemple : 300 unités = 3 centaines

300 unités = 30 dizaines

320 unités = 3 centaines et 2 dizaines

320 = 32 dizaines

327 unités = etc...

c) Quel est le nombre composé de 4 centaines, 8 dizaines et 5 unités ?

Pour ce genre d'exercice rompre de temps en temps l'ordre « centaine, dizaine, unité » et énoncer : Quel est le nombre composé de 8 dizaines, 5 centaines, 8 unités ; ou : quel est le nombre composé de 54 dizaines et 6 unités.

d) Compléter un nombre pour arriver à 1000 (ou à 800, ou à 700).

Par exemple : Montrons 420 à l'aide de notre coton-parenthèse. Combien manque-t-il à ce nombre pour arriver à 1000 ?

On voit et l'on écrit que :

420 unités + 80 unités + 500 unités = 1000 unités.

Enfin on arrive à

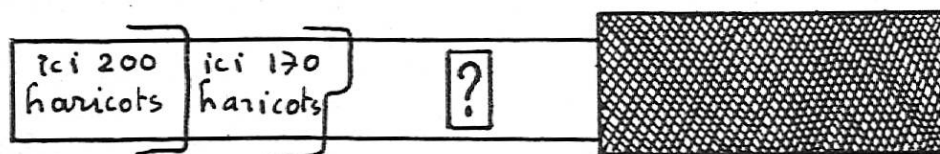
420 unités + 580 unités = 1000 unités.

e) Même exercice que le précédent, mais avec un nombre comprenant des unités.

Par exemple : 237 + ... = 1000

f) Le nombre 1000 est bâti sur le plancher. Une grande bande de papier vous permettra de montrer tantôt 900, tantôt 700, etc.... mais toujours un nombre rond de centaines. Nos cotons-parenthèses indiqueront les quantités à compter visuellement. Un gros point d'interrogation (dessiné sur papier) sera posé sur la quantité à calculer oralement.

Voici ce que cela donne :



Debout autour des centaines de haricots, ardoises en mains, les élèves écrivent :

1. Le nombre total
2. Ce qui compose ce nombre
Par exemple $800 = 200 + 100 + ?$
3. L'élève remplace le ? par sa valeur
4. Contrôle collectif en comptant les haricots désignés par le ?

Types d'exercices gradués à faire selon ce procédé :

$$\begin{aligned}
 800 &= 200 + 100 + ? \\
 800 &= ? + 300 + 200 \\
 800 &= 400 + ? + 300 \\
 800 &= 230 + 100 + ? \\
 800 &= ? + 340 + 200 \\
 800 &= ? + 340 + 200 \\
 800 &= 420 + ? + 300 \\
 800 &= 140 + ? + 124 \\
 800 &= 143 + ? + 115
 \end{aligned}$$

Ce genre d'exercices a ses limites. Il serait néfaste de tenter de résoudre avec nos haricots des calculs de ce genre :

$$847 = 153 + ? + 119$$

G. Falconnier.

TABLEAUX SYNOPTIQUES DE JEAN APOTHÉLOZ

Une deuxième édition vient de sortir de presse.

Adresser les commandes à la Librairie de l'Ale, Lausanne.

Fr. 12.50 l'exemplaire.

PAGE DE L'ÉCOLE ENFANTINE

Cercle lausannois

Mardi dernier, de nombreuses collègues de Lausanne et des environs se sont réunies au salon rose du Théâtre. L'intérêt, l'animation et la gaieté de chacune prouvent la nécessité de ce contact, de cet échange qui nous enrichit.

Oui, il s'agit d'échange, d'idées mises en commun. Merci à chacune de son effort. Que notre école ne soit pas à porte fermée, mais que nous mettions nos découvertes au service des autres.

Noël a été le sujet de notre rencontre, avec des travaux manuels, et quelques chants présentés en toute simplicité par des collègues. Peut-être est-il utile que nous rappelions ici les sources de ces mélodies ?

« Bonne fête Jésus ! » — (Miniatures F. Mathil). « Un petit enfant vient de naître » — (Sans tambour ni trompette, R. Moret). « Gloire au bon Maître » — (Unissons nos voix, C. Geoffroy). « C'est Noël » — (Notes claires — Recueil de chants des écoles françaises du Jura bernois). « Bergers, pourquoi sommeiller si longtemps ? — Editions Foetisch — Noël chantons ici).

D'autre part, la berceuse de Noël « Dormez, Dormez sur mes genoux... » de W. Heiser, existe en feuille détachée. Demandez-là aux Editions Pro Arte, Simplon 3, Lausanne.

Et voici quelques suggestions pour vos travaux manuels.

1. Entourez un bois à habits de raphia de couleur.
2. Prenez le fond d'une boîte de dattes, mettez-y une couche de peinture à l'huile, fixez-y des crochets, et vous complétez ainsi les patères insuffisantes, destinées aux objets légers.
3. Utilisez des déchets de pavatex, que vos petits décoreront, pour des dessous de vase, de bouteille, etc. Notons en passant qu'on travaille facilement avec la craie Néocolor sur cette matière
4. Le papier métallisé permet d'heureuses réalisations.

a) Découpez deux étoiles à 6 pointes dans ce papier ; placez-les l'une contre l'autre en ayant soin d'alterner les pointes ; collez-les au centre, et recourbez chaque pointe en dehors. Mettez-y un fil.

Si vous collez au centre un petit cylindre de papier métallisé, vous aurez un ravissant bougeoir.

b) Avec des boules de cotillons, du papier métallisé et du fil de fer très mince, on fait des guirlandes. Passez dans votre fil de fer une boule de cotillons, un petit disque de papier métallisé que vous percerez au centre, ceci en alternant jusqu'à la longueur désirée.

5. Nos petits aiment le tissage du raphia.

On peut faire des carrés ou des rectangles qu'on utilise à des fins variées. (Porte-aiguilles, liens de serviette, tapis, etc.)

Prenez un carton, dentelez en bas et en haut. Passez le fil de raphia autour des dents de bas en haut et de haut en bas, ainsi les fils sont tendus sur une seule face. Le support est prêt pour tisser. Le tissage terminé, retirez le carton. Il vous reste les finitions.

BIBLIOGRAPHIE**L'art suisse contemporain.**

Les éditions du Griffon, à Neuchâtel, ont créé une intéressante collection qui tente de présenter nos meilleurs artistes et les tendances les plus valables et les plus vivantes de l'art en Suisse. Dix volumes consacrés à la peinture ont déjà paru: Cuno Amiet, Max Gubler, Morgenthaler, Barth, Schnyder, Holy, Dessoulavy, Marcel Poncet et J. F. Comment. Chaque exemplaire, format 24 × 32 cm., contient 8 reproductions en couleurs et se vend 20 fr.; un texte présente l'artiste et ses tendances artistiques.

Le jeu de nativité. — Le rêve de la Saint-Sylvestre, par A. Dommel-Dieny, aux éditions Delachaux et Niestlé, à Neuchâtel.

Deux plaquettes de 24 et 28 pages offrant l'une et l'autre une pièce courte, agrémentée de chants faciles. On ne saurait trop insister sur les qualités de ces petites œuvres qui fourniront aux groupes d'enfants l'occasion de délicieux spectacles de Noël et de fin d'année. Toutes les indications sont données, costumes, décors, interprétation.

12 chansons mimées du même auteur et des mêmes éditeurs que les plaquettes précédentes.

Il y en a pour toutes les occasions, jour des mères, petites boutiques, lavandières, marchand de ballon, etc. De quoi enchanter les enfants et leurs parents au cours de soirées que les maîtresses auront facilité à préparer.

*L'achat d'une Singer*

vous assure une machine à coudre d'une marche irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

Viennent de paraître aux **Editions Fœtisch**

près de 50

CHEURS NOUVEAUX

pour voix égales, voix d'hommes et voix mixtes,
de nos compositeurs préférés

Demandez le catalogue spécial ou l'envoi de choix

FOETISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, LAUSANNE

Aux sports d'hiver avec le chemin de fer

MARTIGNY - CHATELARD - CHAMONIX

*Billets spéciaux de sports d'hiver, à prix réduits, à destination de
CHAMONIX - MONT-BLANC MONTROC / COL DE BALME*

et **LA CREUSAZ** (1800 m.)

*Télesiège des Marécottes (1100 m.) station de la ligne Martigny-
Chamonix. Du soleil - De la belle neige - Des pistes à la portée de tous,
dans un cadre merveilleux, face à un panorama s'étendant du Mont-Blanc
au Cervin.*

TÉLÉSKI DE GOLETTAZ (de 1800 à 2300 m.)

A l'arrivée du télesiège :

LE GRAND RESTAURANT DE LA CREUSAZ

*avec ses spécialités de râclettes, fondues, viande séchée, ses dîners de salé
maison et gigot d'agneau.*

Dortoirs pour 150 personnes sur matelas

Même maison : Café de la Place à Martigny

Marcel et Miquette Darbellay

Venez passer vos vacances et week-end
dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon - Barboleusaz - Villars - Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées
Billet du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire

Téléski Bretaye-Chaux-Ronde

Télésiège Chavonnes-Bretaye

Télésiège Bretaye-Petit-Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

Vos vacances blanches

AU PAYS DES TROIS DRANSES

par le chemin de fer

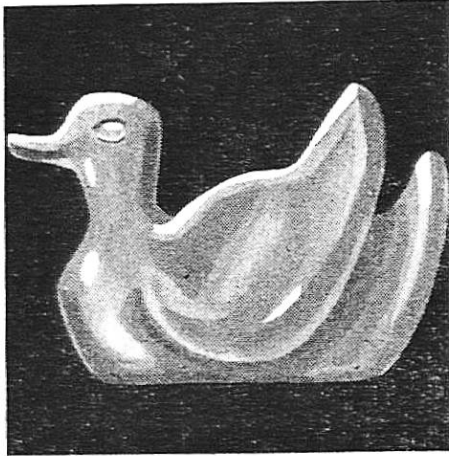
MARTIGNY-ORSIÈRES et ses cars automobiles

Service d'hiver pour Champex, Bourg-St-Pierre, Praz-de-fort

VERBIER: Son télésiège, ses skilifts, ses magnifiques pistes

CHAMPEX: Son télésiège et sa piste de la Broya

Renseignements, prospectus, guides pour skieurs : Direction, M.O. Martigny. Tél.(026)'6 10 70



Les enfants seront enthousiasmés

si, lors des leçons d'histoire naturelle ou de géographie, vous leur donnez l'occasion de faire du modelage, pour alterner avec le dessin. Quel que soit le sujet proposé — une vieille ferme, une route de montagne, un terrier de renard —, les enfants rivaliseront d'émulation et ce seront peut-être des écoliers médiocres, ou les plus faibles même, qui remporteront la victoire. Vous aussi, donnez à vos écoliers l'occasion de s'initier au modelage! La terre à modeler Bodmer vous rendra d'excellents services à cet effet. Son prix est très avantageux. Sur demande, nous vous enverrons volontiers un échantillon gratuit. Mode d'emploi contre envoi de 50 cts en timbres-poste. Etude approfondie par M. A. Schneider, instituteur à St-Gall, Fr. 1.40. Envoi rapide partout, par la poste ou par chemin de fer.

E. BODMER & Cie

Fabrique d'argile à modeler, Zurich

Uetlibergstrasse 140

Téléphone (051) 33 06 55

Vos imprimés

seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux



Ferrements et quincaillerie

BOLDRINI & Cie S.A.

Nyon

Tél. 9 56 39

Un autre
« *Chez Soi* »

Le Café Vaudois

LAUSANNE

Pl. Riponne 1

Tél. 23 63 63

E. Hottinger

LA NATURE ET SES SECRETS



NESTLÉ PETER CAILLER KOHLER



ce gros album, vous trouverez divers récits
plorations passionnantes dans les mystères
a nature. Ses révélations sont un passe-temps
able, un enrichissement de l'esprit, un motif
lmirer davantage les découvertes merveilleuses
savants de notre temps.

Prix de l'album : Fr. 4.—

andez-le à

SERVICE DES TIMBRES
STLÉ PETER CAILLER KOHLER
VEVEY

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. - A. Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

**LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE**

GENEVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 226 millions

**VITAVIN S.A.
NYON**

Téléphone 9 56 12

Votre adresse :

.....
.....

Un **Apéritif** exquis et de qualité :

..... Apéritif Vitavin	6.25 le litre
..... Porto rouge ou blanc, 10 ans	5.80 > >
..... Malaga d'origine	4.— > >
..... Madère de L'île	6.— > >

Envoi franco par 6 bouteilles